



Problème d'assurance prise pour un tiers

Par **jeuxsavoir**, le **28/03/2009** à **11:00**

bonjour,rnrnJ'ai pris, il y a 2 mois une assurance à mon nom pour assurer le véhicule d'un ami (je sais que je n'aurais pas du le faire mais la personne qui m'a demandé cela m'a dit qu'il ne pouvait pas la prendre puisqu'il n'a plus de permis auto...). Celui-ci s'étant engagé à payer cette assurance... Mais je viens de m'apercevoir que les sommes ne sont plus versées depuis début Mars par cette "ami", l'assurance me dit que c'est moi qui vais être obligée de payer! Le véhicule ne m'appartenant pas, je ne peux donc pas le revendre... Je ne sais pas quoi faire...rnrnQui pourrais m'aider a trouver une solution, je suis dans un imbroglio dont je sais pas comment sortir...rnrnmerci par avance

Par **chaber**, le **30/03/2009** à **17:06**

Bonjour,rnMalheureusement pour vous, c'est le souscripteur qui est tenu au règlement des primes et à l'exécution du contrat.rnVotre cas n'étant pas prévu dans les conditions générales, il faut essayer de trouver une solution amiable avec votre assureur. Consultez le